



Le Président du comité de pilotage

A

**Mesdames et Messieurs les membres du
comité de pilotage de « Fontainebleau, Forêt
d'Exception »**

**Objet : Journée de terrain portant sur les grands principes de la gestion irrégulière pratiquée sur
le massif de Fontainebleau**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la gestion durable du massif de Fontainebleau, l'Office national des forêts (ONF) avait prévu de procéder au premier trimestre 2020 à différentes opérations sylvicoles aux Trois-Pignons, sur les communes de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué, opérations qui ont suscité certaines réactions et interrogations.

L'ONF porte une attention particulière à l'information et à la concertation sur le massif de Fontainebleau, à travers notamment la démarche *Fontainebleau, Forêt d'Exception*® que je préside. Le comité de pilotage du 27 février 2020 a acté la constitution d'un groupe de discussion portant sur la gestion forestière. Composé des principaux membres du comité, il s'ouvre également à d'autres partenaires associatifs. C'est dans un esprit d'échanges que nous lançons ce travail.

A Fontainebleau comme dans toutes les forêts domaniales d'Île-de-France, l'ONF pratique une sylviculture appelée « irrégulière », répondant davantage aux attentes sociétales dans ces massifs périurbains. A l'occasion du premier rendez-vous, j'ai le plaisir, sous réserve des conditions sanitaires, de vous inviter à une journée de sensibilisation à la sylviculture irrégulière animée par M Nicolas Luigi, expert forestier membre de l'association Pro Silva et l'ONF :

***Mercredi 3 février 2021 de 9h à 16h
Rendez-vous sur le parking de Franchard***

En espérant vous y retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bric à vous

Frédéric VALLETOUX

Président du comité de pilotage
Fontainebleau, Forêt d'Exception





PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- > *Rendez-vous sur le parking de Franchard*
- > *Introduction de la journée par Monsieur le Maire de Fontainebleau*
- > *Tour de table et balade immersive (fixation d'images et "d'ingrédients" de la recette de la sylviculture irrégulière)*

10h30 - PRÉSENTATION ET ÉCHANGES EN SALLE (ERMITAGE DE FRANCHARD)

- > *Les bases de la sylviculture irrégulière : qu'est-ce-que la sylviculture irrégulière ? Comment se pratique-t-elle ?*

12h - DÉJEUNER SUR PLACE

13h TOURNÉE TERRAIN ET MISE EN SITUATION

Visite de plusieurs parcelles

- > *Exemples : organisation d'un chantier sylvicole et mise en place de réseaux de cloisonnements d'exploitation*
- > *Intérêts et contraintes d'une sylviculture irrégulière : économiques, sociaux et écologiques*

16h - FIN DE LA JOURNÉE

() : ce programme est susceptible d'être modifié, suivant les consignes sanitaires qui seront en vigueur en date des journées prévues.*

LE CONTEXTE SANITAIRE NOUS CONDUIT À LIMITER LE NOMBRE DE PLACES A 20 PERSONNES.

PRESENCE A CONFIRMER (OU INDIQUER LE NOM DE LA OU DES PERSONNE(S) SUSCEPTIBLE(S) DE PARTICIPER) PAR MEL : JORDI.FERRER@ONF.FR AVANT LE 29 JANVIER 2021

UNE JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE SERA PROPOSÉE SI LES DEMANDES DE PARTICIPATION SONT IMPORTANTES.

